

4ieme Grand Prix Jeunes de Nîmes Campagne 2019

2 et 3 Mars 2019

Golf Club Nîmes Campagne

1360 Chemin du Mas de Campagne 30 900 NIMES

04.66.70.17.37. - contact@golfnimescampagne.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes.

Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1- Conditions de participation

Épreuve comptant pour le mérite national jeune ouverte à tous les joueurs de catégorie minime ou moins, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du statut amateur, ayant acquitté le « droit de jeu fédéral » de **35,00€**. Tous les joueurs licenciés devront être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré par leur club **avant le 20 Février**, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017 ou 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

2- Forme de jeu

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement à l'addition des 2 tours.

Catégories séries, quotas et repères : Distances de jeu (conformes aux préconisations de la ffgolf)

Catégories	Garçons			Filles		
	Quota Mini	Quota Maxi	Repères	Quota Mini	Quota Maxi	Repères
U12	15	33	gris	6	12	violet
Benjamins	15	33	jaune	6	12	rouge
Minimes	6	9	blanc	3	9	bleu

Le champ global des joueurs est limité à 108 (dont au minimum 15 filles et maximum 11 WildCards).

Le champ des joueurs sera déterminé conformément aux stipulations du vade-mecum FFGolf 2019.

Départage : En cas d'égalité, le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve.

3- Engagements et inscriptions

La date de clôture des inscriptions est fixée au **15 Février 2019, à 17h**. Les inscriptions, obligatoirement accompagnées du droit d'engagement, se feront uniquement par courrier, et devront être adressées à :

Association Sportive du Golf Club Nîmes Campagne

1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription.

Droit d'engagement : 40 €

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club au plus tard le **15 Février** à 17h. Toute annulation après cette date reste redevable du droit de compétition.

4- Déroulement de l'épreuve

Epreuve non-fumeur : § 1.2-2 (I-9-3) vade-mecum ffgolf

Les Cadets sont interdits. Les chariots électriques ne sont pas autorisés

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné

5- Prix

Classement en brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

6- Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel